



Arles Crau Camargue Montagnette

Arles, le 25 juin 2013

## COMMUNIQUÉ de PRESSE

### 24 délibérations votées à l'unanimité

#### Contacts presse

Service  
communication  
l.royan@agglo-  
accm.fr  
04 86 52 60 13

#### Accueil ACCM

5 rue Yvan Audouard  
13200 Arles  
Tél. 04.86.52.60.00  
Fax 04.90.18.43.79  
lepresident@agglo-  
accm.fr

ARLES, BOULBON,  
SAINT-PIERRE-DE-  
MEZOARGUES, SAINT-  
MARTIN-DE-CRAU ET  
TARASCON



*Le conseil communautaire s'est réuni à Saint-Martin-de-Crau le mardi 25 juin 2013. Un conseil avec 24 délibérations à l'ordre du jour, adoptées à l'unanimité.*

#### Approbation du rapport d'activités 2012

La première délibération, sans vote, concernait l'approbation du rapport d'activités 2012 de la communauté d'agglomération. Comme chaque année, le président présente au conseil communautaire puis adresse au maire de chaque commune un document retraçant l'activité d'ACCM au cours de l'année écoulée. Les élus communautaires ont pris acte de ce document administratif de 40 pages qui sera, ensuite, présenté aux élus municipaux dans chaque commune membre de la communauté d'agglomération.

#### L'économie locale soutenue par ACCM

La communauté d'agglomération poursuit son soutien à l'économie locale : six subventions ont été attribuées aux acteurs suivants : la chambre de commerce et d'industrie du pays d'Arles pour l'opération « mon commerçant, mon environnement », l'antenne locale de la couveuse d'entreprises interface, l'association Initiative Pays d'Arles, l'association Industries culturelles et numériques du Pays d'Arles et les associations Resspa (réseau de l'économie sociale et solidaire du Pays d'Arles) et Solid' Arles.

## Programme local de l'habitat : lancement de la procédure de révision

Le premier programme local de l'habitat a été adopté en conseil communautaire le 28 janvier 2008 pour une période de 6 ans. Un nouveau PLH doit être préparé pour la période 2014-2019. En vue de sa mise en place, une procédure de révision est nécessaire, visant à élaborer un diagnostic, un document d'orientations et un programme d'action. Le lancement de cette procédure a été adopté par les élus communautaires.

Pour mémoire, les objectifs du PLH actuel sont de 700 logements construits chaque année dont 179 logements sociaux. ACCM a ainsi financé 185 logements sociaux en 2008, 198 en 2009, 180 en 2010, 216 en 2011 et 73\* en 2012, soit 852 logements locatifs sociaux au total depuis 2008.

\*les résultats 2012 s'expliquent par la publication du Ppria (plan de prévention des risques inondations) qui a entraîné l'annulation d'un programme de 110 logements sur Arles.

Pour l'année 2013, 368 logements locatifs sociaux sont en programmation.

## Transports : les adaptations 2013

La communauté d'agglomération et son délégataire de service public VTA ont procédé, durant l'année écoulée, à diverses adaptations du réseau afin de répondre au plus près aux besoins des usagers. Ces évolutions ont donné lieu à l'approbation d'un avenant au contrat de délégation de service public.

ACCM a ainsi mis en place :

- le déploiement de 21 caméras de vidéosurveillance à bord des 7 véhicules assurant les lignes 1 et 2 du réseau Enviva qui vient compléter le dispositif de geo-localisation des véhicules (SAEIV)
- le renforcement de l'équipe de contrôle par la présence de 2 agents supplémentaires,
- deux autocars supplémentaires assurant la liaison scolaire entre Arles et Saint-Martin-de-Crau afin de desservir le nouvel établissement scolaire (lycée St-Charles) qui a ouvert ses portes en septembre 2012,
- la création d'une nouvelle ligne régulière entre Saint-Pierre-de-Mézoargues, Boulbon et Tarascon baptisée aggro 40 afin de répondre aux besoins de déplacement des habitants de ces communes suite au redéploiement de l'offre du conseil général du Gard jusqu'alors présent sur ces secteurs.

En parallèle, et pour répondre au plus près des besoins des usagers, certaines lignes ont été adaptées au cours de l'année écoulée. De plus, un nouveau système de billettique a été mis en place ainsi que le renouvellement des poteaux d'arrêt.

## Transports : des actions de médiation

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, ACCM met en place des actions d'accompagnement sur ses lignes de transports scolaires. Cette action se caractérise par la présence de deux accompagnateurs de l'Addap 13 (Association départementale pour le développement des actions de prévention des Bouches-du-Rhône) dans les autocars et aux abords de ceux-ci.

L'objectif de cette action est de mettre en œuvre un dispositif de médiation afin de lutter contre les comportements incivils dans les transports en commun (sensibilisation aux règles de sécurité, règlements des transports etc.)

L'évaluation positive de l'Addap 13 et d'ACCM (on note une baisse significative des incidents depuis la mise en place de cette action), conduit à renouveler l'action en 2013.

**Le prochain conseil communautaire se tiendra le mardi 8 octobre à Boulbon.**

### Accueil ACCM

5 rue Yvan Audouard

13200 Arles

Tél. 04.86.52.60.00

Fax 04.90.18.43.79

leprésident@agglo-

accm.fr

ARLES, BOULBON,  
SAINT-PIERRE-DE-  
MEZOARGUES, SAINT-  
MARTIN-DE-CRAU ET  
TARASCON